

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

288^{EME} REUNION

10 AOUT 2011

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2(CCLXXXVIII)

Originale : Anglais

RAPPORT DE LA MISSION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
DE L'UNION AFRICAINE EN COTE D'IVOIRE
25 – 30 JUILLET 2011

RAPPORT DE LA MISSION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
DE L'UNION AFRICAINE EN COTE D'IVOIRE
25 – 30 JUILLET 2011

I. INTRODUCTION

1. La délégation du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a effectué une mission sur le terrain en Côte d'Ivoire du 25 au 30 juillet 2011. La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de la 273^{ème} réunion du CPS tenue le 21 avril 2011. L'objectif visé par la mission consistait à recueillir les points de vue des autorités ivoiriennes et d'autres parties prenantes sur les défis auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée, défis résultant de la crise dévastatrice de mi-avril 2011. Les opinions recueillies doivent aider l'UA à mieux orienter son appui à ce pays en pleine phase de reconstruction post-conflit.

2. La délégation qui était conduite par l'Ambassadeur Ferdinand Montcho, Président du CPS pour le mois de juillet 2010, comprenait les représentants d'autres Etats membres du CPS, notamment le Tchad, le Kenya, le Mali, la Mauritanie et le Zimbabwe, ainsi que le personnel de la Commission de l'UA (voir Annexe I).

II. CONSULTATIONS

3. En résumé, les parties ivoiriennes et autres parties prenantes consultées par la délégation du CPS à Abidjan, du 25 au 30 juillet 2011 ont transmis le même important message. Les parties consultées vont des ministres au Premier ministre, qui est aussi le Ministre de la Défense ; des partis politiques et la Commission électorale indépendante (CEI) à la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation ; et des représentants de la communauté diplomatique, des organisations de la société civile, des agences humanitaires à la direction de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) (voir Annexe II ci-joint). Selon ce message, la Côte d'Ivoire est entrée de manière irréversible dans une phase post-crise et post-conflit dans laquelle la consolidation de la paix, la réconciliation et la restauration de la cohésion sociopolitique, ainsi que la relance socioéconomique constituent les défis majeurs en perspective. Les parties prenantes ont souligné que la Côte d'Ivoire a besoin d'un appui urgent et concret de la part de l'Union africaine et de l'ensemble de la communauté internationale pour reconstruire ses institutions et ses structures politiques et socioéconomiques.

4. Au cours des consultations que la délégation du CPS a eues avec les autorités et les parties prenantes ivoiriennes, les éléments principaux abordés étaient les mêmes. A part quelques différences tenant aux préoccupations spécifiques, le message véhiculé était le même tels que reflété dans la section qui suit immédiatement.

a) Interventions des Ministres

5. S'adressant séparément à la délégation du CPS, du 26 au 27 juillet 2011, le Ministre de l'Intégration africaine et le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (assurant

aussi l'intérim du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, alors en voyage avec le Président Ouattara aux Etats Unis d'Amérique), ainsi que le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Défense ont respectivement souligné le rôle important joué par l'UA dans la longue quête des Ivoiriens pour la paix, la réunification réussie du pays, l'intégration des différentes forces militaires dans une seule armée, sous un commandement unique, l'initiative en cours visant à réintégrer environ 20 000 ex-combattants ; le déploiement graduel de la Police nationale et de la Gendarmerie pour assurer le respect de la loi et le maintien d'ordre, parallèlement aux efforts visant à ramener l'armée dans les casernes, dont certaines ont été rénovées et de nouvelles en cours de construction et l'introduction d'un système national de soins gratuits.

6. Les Ministres ont noté que les priorités majeures du gouvernement, à court terme, incluent le renforcement de la sécurité, la consolidation de la paix, la réactivation des institutions publiques, la réconciliation et la restauration de la cohésion sociale ; le retour des personnes déplacées et des réfugiés ; la mobilisation des ressources pour dédommager les hommes d'affaires ressortissant de la CEDEAO et à d'autres personnes concernées dans le pays qui ont subi des pertes et des dommages de biens pendant la crise postélectorale ; la réalisation des programmes de relance socioéconomique et le traitement de la question de la dette. Ils ont aussi souligné, comme l'a si bien expliqué le Ministre de la Justice, que ceux des Ivoiriens qui ont commis des crimes seront, selon la nature desdits crimes, traduits en justice, soit dans le cadre de la juridiction nationale ou de la Cour pénale internationale. Le gouvernement fera tout ce qui est nécessaire pour traiter de la question de l'impunité comme faisant partie de la thérapie visant à guérir l'esprit et les plaies des victimes. Dans ce contexte, ils ont exprimé la nécessité d'entreprendre la réforme de la justice et de revitaliser les services pénitentiaires.

b) Points de vue et préoccupations du Front populaire ivoirien (FPI) élargi au Congrès national de la résistance pour la démocratie (CNRD)

7. Pendant la réunion tenue le 28 juillet 2011, le CNRD, coalition de partis politiques, de syndicats, d'organisations de la société civile et de quelques mouvements alliés au régime déchu, a informé la délégation du CPS qu'il était disposé à aider le gouvernement dans ses efforts visant à relever les défis post-crise auxquels le pays est confronté. Le CNRD veut contribuer à la consolidation de la paix et à la stabilisation du pays mais, toutefois, veut que le gouvernement le reconnaisse comme « une opposition officielle dans le pays ». Pour réaliser la réconciliation et mettre en œuvre d'autres programmes de manière efficace, le gouvernement a besoin de travailler avec le CNRD, qui est la plus grande coalition politique hors du gouvernement.

8. Le CNRD a soulevé les préoccupations suivantes pour leur prise en compte par le gouvernement : la libération de M. Laurent Gbagbo et de sa femme qui sont présentement en résidence surveillée ; le paiement des salaires des parlementaires (actuellement suspendus) ; la restitution des biens confisqués à leurs propriétaires parmi lesquels figurent des membres de l'opposition ; l'encasernement immédiat des militaires et le déploiement de la police pour assurer le respect de la loi et le maintien d'ordre ; l'utilisation de la radio d'Etat par les vainqueurs pour diffuser des informations partisans et anti opposition, contrairement au

nouvel esprit de la réconciliation ; la chasse aux sorcières lancée par le gouvernement contre les alliés de M. Gbagbo et les membres de l'opposition ; le gouvernement ne fait pas montre de bonne foi dans la prise de mesures visant à faciliter le retour des personnes déplacées, des réfugiés et des exilés, alors que certains d'entre eux sont censés participer aux prochaines élections législatives.

c) Points de vue du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP)

9. Le RHDP qui regroupe sept formations politiques présentement au pouvoir, s'est félicité de la visite de la délégation du CPS, dans le sillage des précédentes visites effectuées dans le pays, comme preuve supplémentaire de l'appui inlassable de l'UA à la Côte d'Ivoire. Ayant souligné le besoin de consolider la paix, de renforcer la sécurité, de réaliser la réconciliation et de poursuivre la relance socioéconomique accélérée, le RHDP a lancé un appel à l'opposition pour qu'elle prête main forte au gouvernement et soutienne ses efforts dans les différents domaines.

10. Le RHDP a soulevé des préoccupations selon lesquelles : Le FPI et ses formations politiques alliées répandent des informations nuisibles, y compris des rumeurs faisant état du retour au pouvoir de M. Laurent Gbagbo; les éléments des milices qui étaient au service de M. Laurent Gbagbo ont fondu dans la population avec des armes et mènent une campagne de terreur contre certaines communautés ; les partis politiques de l'opposition doivent coopérer et soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme pour consolider la paix, la démocratie et assurer une rapide relance socioéconomique dans le pays.

d) Points de vue exprimés par le Président de la Commission électorale indépendante (CEI)

11. Affirmant que le pays a finalement émergé de la crise postélectorale, avec d'importantes leçons à en tirer, le Président de la CEI a déclaré que les préparatifs des élections législatives, programmées pour la fin de l'année, ont déjà commencé. La Commission était en train de répondre aux différentes exigences, y compris la révision/l'actualisation de la liste électorale, la même qui a été utilisée pour l'élection présidentielle de 2011, le remplacement des équipements et du matériel détruits pendant la crise postélectorale, ainsi que la détermination des circonscriptions électorales et des centres de vote. L'ONUCI et les partenaires apporteront leur appui au processus électoral. Le Président a lancé un appel à l'UA pour qu'elle apporte son appui aux élections législatives, dont la date spécifique n'a pas encore été fixée.

e) Points de vue exprimés par le Président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation

12. Le Président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation a informé la délégation du CPS que, comme la Côte d'Ivoire sort de la crise, il est important que tous les Ivoiriens construisent collectivement les piliers de la refondation de sa cohésion culturelle et sociale qui a été brisée par dix ans de conflit. Il y a un besoin de mettre en place un processus de guérison dans le pays qui permettrait d'exposer les faits sur les graves événements, en particulier les

violations des droits humains et les crimes économiques qui ont eu lieu depuis 2002, lorsque le conflit a éclaté pour la première fois, identifier ceux qui en sont responsables et trouver des moyens de répondre à ces questions de manière à permettre au pays de reléguer le traumatisme au passé et d'aller de l'avant. La Commission, qui a été créée par ordonnance, et qui devait être opérationnelle vers fin juillet 2011, n'a pas de compétence judiciaire. C'est seulement un mécanisme devant offrir une opportunité aux Ivoiriens de se parler, de connaître la vérité sur les expériences traumatisantes qu'ils ont vécues et de faciliter le pardon et la guérison. Le Président a clarifié que les mécanismes de la justice nationale et les mécanismes de la justice internationale prendraient en charge les cas qui pourraient émerger au cours du processus mais qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission. La Commission a deux ans pour accomplir son mandat.

f) Points de vue et observations des représentants de la communauté diplomatique

13. Les représentants de la communauté diplomatique consultés par la délégation du CPS comprenaient le groupe des Ambassadeurs africains, le groupe des Ambassadeurs non africains et la délégation de l'Union européenne (UE) en Côte d'Ivoire. Le groupe des Ambassadeurs africains, tout en se félicitant du retour de la paix dans le pays et des efforts que le gouvernement et les autres parties prenantes déploient pour remettre le pays sur les rails, était particulièrement préoccupé par la question du dédommagement des ressortissants de la CEDEAO qui faisaient des affaires en Côte d'Ivoire, et qui ont subi des pertes pendant la période de la crise postélectorale. Le groupe a exprimé la nécessité pour elle de communiquer avec le gouvernement afin de traiter cette question de la meilleure manière possible. En appelant à une solution, le groupe a aussi exprimé de graves préoccupations au sujet de la présence des mercenaires errants en Côte d'Ivoire et dans la région. Le groupe des Ambassadeurs non africains a mis l'accent sur la nécessité de mesures urgentes pour : renforcer la sécurité ; consolider la paix ; mener à bien la réconciliation ; créer les conditions propices à la tenue des élections législatives ; et entreprendre une rapide relance socioéconomique.

g) Points de vue et préoccupations des organisations de la société civile

14. En tout, la délégation du CPS a rencontré séparément trois organisations de la société civile, y compris une organisation des femmes. En commun, ces organisations ont affirmé leur engagement à jouer un rôle dans la consolidation de la paix, la restauration de la cohésion sociale et la création des conditions propices pour les prochaines élections législatives. Les organisations de la société civile ont soulevé les questions suivantes qu'elles souhaitent être prises en compte par le gouvernement : l'exclusion de la représentation de la société civile dans la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation ; l'exclusion de la représentation de la société civile dans la CEI ; le lent retour à la loi et à l'ordre en tant que mission de police ; l'absence de dialogue entre le gouvernement et l'opposition ; la faible représentation des femmes dans le gouvernement, avec seulement cinq postes pour les femmes sur les trente six hauts postes du gouvernement ; la lenteur dans les mesures à prendre par le gouvernement pour le retour des personnes déplacés, des réfugiés et des exilés et la nécessité d'encaserner les militaires.

15. L'une des organisations de la société civile, notamment les Femmes, a critiqué l'UA pour avoir effectué plusieurs missions en Côte d'Ivoire qui ont eu peu d'impact et pour son manque de suivi par rapport aux demandes formulées par les Ivoiriens, mais aussi pour être généralement faible dans la prévention et la résolution des conflits.

h) Points de vues et observations des agences humanitaires

16. Affirmant qu'elles ont fourni de l'assistance dans des secteurs sociaux variés, les agences humanitaires (Oxfam, Care, Médecins sans frontières, Save the Children, Fund and Action Against Hunger, CICR, etc.) ont informé la délégation du CPS que l'éducation, la santé et d'autres secteurs sociaux ont été détruits par dix ans de crise, auxquels s'ajoutent des perturbations causées par les combats lors de la crise postélectorale. Les parties nord et ouest du pays ont été plus sévèrement affectées. Les écoles ont été soit détruites, soit vandalisées dans certaines zones. En général, il y a des pénuries d'eau potable, de médicaments, de nourriture et d'autres produits de première nécessité dans la plupart des zones urbaines et rurales de la Côte d'Ivoire. Un grand nombre d'enseignants ont déserté les écoles et le personnel médical a quitté les installations sanitaires. Les services administratifs dans l'arrière pays sont dans un état de délabrement dans ces secteurs. En conséquence, plus de 100 000 enfants sont dans l'incapacité d'aller à l'école, tandis que des millions d'autres n'ont pas accès aux services de santé dans les parties nord et ouest de la Côte d'Ivoire. La violence faite aux femmes a eu un impact désastreux dans certaines communautés.

17. Par ailleurs, les agences humanitaires ont relevé qu'il y a près de 200 000 réfugiés installés dans les pays voisins de la Côte d'Ivoire, avec le Liberia qui compte environ 140 000 d'entre eux. Près d'un million de personnes ont été déplacées et n'ont pas accès aux besoins essentiels. Des mesures urgentes devraient être prises pour faciliter le retour rapide de ces personnes déplacées et des réfugiés.

i) Points de vue et observations de l'ONUCI

18. Lors de deux séances d'information tenues à son siège, l'une par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Côte d'Ivoire, M. Young J. Choi, et l'autre par des hauts fonctionnaires, la direction de l'ONUCI a informé la délégation du CPS que: l'ONUCI est en train de construire huit (8) casernes à l'Ouest du pays pour aider le Gouvernement dans ses efforts visant à encaserner les forces armées et à rassurer la population locale; l'ONUCI apportera un appui aux institutions compétentes dans la préparation et l'organisation des élections législatives prévues fin 2011; il y a un besoin urgent pour le Gouvernement d'améliorer la sécurité dans l'ensemble du pays, notamment par le renforcement des pouvoirs des préfets et le déploiement de la police et de la gendarmerie; le gouvernement doit prendre des mesures pour inverser la perception générale prévalant dans le Sud du pays que les FRCI sont une armée de vainqueurs provenant du Nord du pays et visant à promouvoir et protéger les intérêts partisans.

j) Points de vue et requêtes formulés par le Premier Ministre Guillaume Soro

19. S'adressant à la délégation du CPS qu'il a reçue dans son cabinet le 28 juillet 2011, le Premier ministre Guillaume Soro a, de manière globale et sans détours, dressé un aperçu de la situation de crise postélectorale en Côte d'Ivoire et des défis auxquels le pays est confronté. Il a reconnu la contribution majeure de l'UA depuis 2002, qui, a-t-il dit, a pris « des positions décisives et des décisions », aidant ainsi la Côte d'Ivoire à sortir finalement de sa crise. Le Premier Ministre a relevé que la crise postélectorale à elle seule a causé la mort d'environ 3000 personnes, fait des milliers de déplacés et plus de 200.000 réfugiés.

20. Énonçant les progrès accomplis par le Gouvernement depuis le 1^{er} juin, date de sa prise de fonction, et les initiatives en cours, le Premier Ministre Guillaume Soro a précisé que :

- les différentes forces militaires ont été complètement intégrées dans une armée unique, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord politique de Ouagadougou et de ses Accords complémentaires. Le Gouvernement a mis en place un commandement unique, avec la nomination, le 7 juillet 2011, des commandants respectifs des FRCI: Armée de terre, Armée de l'air, Marine, Police et Gendarmerie nationales. Les Grades/rangs ont été harmonisés et rationalisés. Le Gouvernement est en train de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer le fonctionnement efficace et durable de tous ces services publics vitaux et la réintégration des ex-combattants qui ne faisaient pas partie des FRCI;
- la sécurité est rétablie dans l'ensemble du pays. Les citoyens se déplacent librement et les activités commerciales ont commencé à prospérer de nouveau. Les lacunes qui subsistent dans le domaine de la sécurité, en particulier dans l'Ouest du pays, seront bientôt comblées;
- le Gouvernement est en train de jeter les bases de la réconciliation. La Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation, qui a été créée et sera bientôt opérationnelle, a pour seule tâche, de faire progresser la réconciliation et d'aider à rétablir la cohésion sociale;
- le Gouvernement travaille à pleine vitesse pour rétablir le mécanisme de l'Etat de droit dans l'ensemble du pays;
- conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord politique de Ouagadougou et de ses Accords complémentaires, le Gouvernement, à travers la CEI et le Conseil constitutionnel, avec l'appui de l'ONUCI, a entamé le processus de préparation des élections législatives qui se tiendront d'ici à la fin 2011. La liste électorale utilisée pour l'élection présidentielle est celle qui doit être utilisée pour les élections législatives, avec une mise à jour si nécessaire;
- Le Gouvernement a introduit un système de gratuité des soins, ce qui, en effet, nécessite un financement important;

- Le Gouvernement est en train de prendre des mesures urgentes pour relancer l'économie, y compris les paiements aux entreprises qui ont et continuent de fournir les approvisionnements nécessaires au Gouvernement, la mobilisation des investisseurs et l'interaction avec les institutions financières internationales ;
- des efforts sont déployés par le Gouvernement pour atténuer la crise humanitaire, à travers l'amélioration de la sécurité et la création d'autres conditions nécessaires au retour des personnes déplacées et des réfugiés. À cet égard, et en réponse à une demande formulée par la délégation du CPS, le Premier Ministre Soro a promis que la Côte d'Ivoire prendra des mesures immédiates pour signer et ratifier la Convention de l'UA pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées;
- Le Gouvernement est en consultation avec les pays voisins au sujet des Ivoiriens qui se sont exilés, en particulier au Ghana (pays d'accueil de la plupart des Ivoiriens auto-exilés), en vue de faciliter le retour de ces exilés. En effet, ceux parmi eux qui ont commis des crimes doivent être traduits en justice. Le Gouvernement prendra des mesures sévères contre l'impunité, y compris à travers la collaboration avec la Cour pénale internationale.

21. Le Premier ministre a aussi expliqué qu'en mai 2011, il avait invité les partis de l'opposition pour faire partie du gouvernement. Ceux-ci avaient d'abord répondu favorablement avant de décliner l'offre plus tard, arguant qu'ils avaient décidé d'être une opposition en dehors du gouvernement.

22. Citant les défis immédiats auxquels fait face son pays, le Premier Ministre a souligné que:

- 4.000.000 de personnes, surtout parmi les jeunes, sont actuellement au chômage. Cela constitue un risque et le Gouvernement doit prendre des mesures urgentes pour relancer l'économie;
- près de 200.000 réfugiés doivent retourner dans leurs foyers et toutes les personnes déplacées réinstallées dans leurs habitations;
- la Côte d'Ivoire a une dette extérieure énorme, qui est de loin supérieure à ses moyens, avec une économie ravagée par un conflit. Il est alors urgent d'obtenir l'annulation de la dette;
- l'Armée de terre, l'Armée de l'Air, la Marine, la Police et la Gendarmerie nationales sont actuellement opérationnelles. Ces services ont un besoin urgent de personnels qualifiés. D'où, la nécessité de dispenser des programmes de formation, en particulier aux cadres du commandement et aux personnels supérieurs chargés de la gestion.

23. Concluant son intervention, le Premier Ministre Soro a formulé la requête suivante à l'UA à travers la délégation du CPS : "la Côte d'Ivoire a besoin de moyens financiers de l'Union

africaine pour une rapide relance socio-économique. Vous n'avez rien apporté. Donnez-nous de l'argent; revenez après deux mois et vous verrez ce que nous sommes capables de faire. L'UA devra mobiliser des ressources pour permettre à la Côte d'Ivoire de mettre en œuvre un programme de relance et de développement du type Plan Marshall. L'UA devra également entreprendre un plaidoyer solide pour l'annulation de la dette de la Côte d'Ivoire, dont la plus grande partie est due à la France et à l'Allemagne. En ce qui concerne la question de la sécurité et nous savons qu'elle est vitale pour tous les Ivoiriens et les investisseurs, c'est une question de temps. Le Gouvernement a juste deux mois de fonctionnement. Il prendra des mesures urgentes pour combler toutes les lacunes en matière de sécurité dans l'ensemble du pays ".

III. ÉVALUATION /RESULTATS

24. Après avoir eu des consultations avec les autorités ivoiriennes et les autres parties prenantes au cours de son séjour de quatre jours en Côte d'Ivoire, l'évaluation de la délégation du CPS a donné lieu aux résultats suivants:

- la paix est revenue dans le pays, mais demeure fragile;
- un climat d'insécurité résiduelle prévaut encore dans certaines parties du pays;
- l'économie de la Côte d'Ivoire, alors un modèle brillant en Afrique, a subi de sérieuses fractures en raison d'une crise qui a duré dix ans, ce qui a entraîné la perturbation et le délabrement des infrastructures, un taux élevé de chômage (4.000.000 personnes sont au chômage, selon des sources officielles), un endettement élevé et un manque de services de base (médecine, équipements scolaires, eau potable, revenus disponibles, etc.);
- la peur, la suspicion, la haine et la désinformation sont encore monnaie courante dans certaines parties du pays. La crise humanitaire encore dans des proportions énormes, inspire un besoin urgent de mesures d'atténuation;
- les prochaines élections législatives impliqueront des demandes importantes de financements, de matériels, de logistiques et de sécurité;
- Au niveau des partis politiques, deux blocs majeurs dominent aujourd'hui le paysage politique de la Côte d'Ivoire, à savoir : le CNRD, qui représente l'opposition et le RHDP, qui constitue la base du gouvernement. La coopération entre ces deux blocs, ce qui n'est pas encore le cas, est vitale pour donner une chance au Gouvernement de réussir dans ses efforts actuels et de renforcer la réconciliation et la cohésion sociale, ainsi que de faciliter la préparation et le déroulement pacifiques des prochaines élections législatives ; et
- la Côte d'Ivoire a besoin de créer les conditions de confiance et de renforcement des relations de bon voisinage.

25. Compte tenu de ce qui précède, les constats et nouvelles réconfortants et prometteurs sont qu'on a vu un gouvernement déjà à pied d'œuvre et déterminé à faire du retour de la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays. De plus, la Côte d'Ivoire possède un énorme potentiel évident pour une relance socio-économique dynamique et rapide. La mobilisation interne et la fourniture de l'aide internationale sont nécessaires pour libérer ce potentiel. Le Gouvernement a exprimé son engagement à consolider la paix, renforcer la sécurité, réactiver les institutions

et les services publics et en créer de nouveaux, si nécessaire ; promouvoir la réconciliation et combattre l'impunité ; relancer l'économie ; réhabiliter les infrastructures sociales et physiques ; mobiliser les investissements nationaux et internationaux et interagir avec les institutions financières internationales afin qu'ils apportent leur appui à la relance socio-économique rapide du pays. Inévitablement, c'est dans la réalisation de ces tâches interdépendantes complexes que le Gouvernement et le Peuple de Côte d'Ivoire ont besoin d'être accompagnés et soutenus par l'UA, la CEDEAO et la communauté internationale dans son ensemble.

IV. REQUETES DES AUTORITES IVOIRIENNES

26. En particulier, et de manière plus précise, les autorités ivoiriennes ont demandé à l'UA d'apporter et de mobiliser le soutien aux importants secteurs prioritaires suivants, qui constituent les principales lignes d'action actuelles du Gouvernement:

a) Renforcement de la sécurité:

- Formation des cadres supérieurs de gestion des FRCI;
- Réhabilitation et construction de casernes supplémentaires;
- Construction d'une nouvelle Ecole d'Etat-major;
- Relocalisation dans la pays de l'Ecole de maintien de la paix de Zimbakro (délocalisée au Mali du fait de la crise ivoirienne);
- Construction et réhabilitation des établissements pénitentiaires (bâtiments et équipements);
- Réintégration des 20 000 ex-Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire (FDSCI) et des ex-combattants des Forces Armées des Forces nouvelles (FAFN).

b) Retour et réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées:

- Réaliser un recensement des réfugiés ivoiriens dans les pays voisins et évaluer les besoins pour leur retour rapide en Côte d'Ivoire.

c) Renforcement du bon voisinage et de la confiance:

- Entreprendre une étude sur le problème des mercenaires autonomes (errants) dont certains se cachent encore en Côte d'Ivoire et formuler des solutions à long terme;
- Interagir avec les voisins de la Côte d'Ivoire pour faciliter le retour des exilés ivoiriens dont certains sont des auteurs de troubles potentiels /une menace pour la pacification en cours de la Côte d'Ivoire et même de trouble pour les pays d'accueil;
- Mettre en place des opérations de patrouille permanentes des frontières, en particulier le long des zones frontalières entre la Côte d'Ivoire et le Libéria et entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.

d) Préparation des élections législatives:

- Remplacement et fourniture de nouveaux équipements et matériels électoraux.
- e) **Mise en œuvre d'une relance socio-économique rapide:**
 - Obtention de l'annulation de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire;
 - Mobilisation des investisseurs du secteur privé et du soutien des institutions financières internationales;
 - Organisation par le Gouvernement d'une table ronde en septembre 2011 afin de mobiliser des ressources.

V. RECOMMANDATIONS

27. Dans les domaines où ses moyens/ressources le permettent, l'UA doit répondre à la demande de soutien formulée par les autorités ivoiriennes afin de permettre au Gouvernement de mettre rapidement en œuvre ses priorités post-crise et post-conflit. Dans ce contexte, l'UA devrait:

- a) Apporter un soutien à la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, y compris les conseils techniques et l'échange d'expériences;
- b) Aider à la reconstruction et au développement post-conflit et apporter un soutien à la table ronde que le Gouvernement ivoirien se propose d'organiser en septembre 2011;
- c) Procéder à des consultations pour aider à renforcer le bon voisinage et promouvoir le renforcement de la confiance entre la Côte d'Ivoire et ses voisins. Cela inclut l'étude du problème des mercenaires autonomes (errants) et la mise en place de paramètres pour y remédier;
- d) Engager un plaidoyer pour aider la Côte d'Ivoire à obtenir l'annulation (ou la réduction) de la dette;
- e) Mobiliser des ressources pour faciliter la réalisation de projets à impact rapide, ciblant en particulier, les domaines/secteurs qui soutiennent la réintégration des ex-combattants et le retour et la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées;
- f) Dépêcher immédiatement une mission pour évaluer la situation des réfugiés ivoiriens dans les pays voisins de la Côte d'Ivoire et les besoins pour leur retour rapide;
- g) Apporter un soutien à la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation.

VI. REMERCIEMENTS

28. La délégation du CPS voudrait exprimer sa gratitude au gouvernement ivoirien et à toutes les autres parties prenantes et à tous les interlocuteurs pour l'avoir reçue et facilité son travail. La délégation voudrait également étendre sa gratitude à M. Ambroise Niyonsaba,

Représentant spécial du Président de la Commission en Côte d'Ivoire pour sa facilitation et son soutien.